

Éducation et formation tout au long de la vie: compétences clés et accès pour tous les citoyens

2005/0221(COD) - 18/05/2006

Dans l'attente de l'avis du Parlement européen en 1^{ère} lecture, le Conseil a dégagé une orientation générale sur le projet de recommandation du Parlement européen et du Conseil sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Pour rappel, cette proposition vise à apporter une réponse au mandat initialement donné par le Conseil européen de Lisbonne en 2000 et répété dans le programme de travail "Éducation et formation 2010", adopté par le Conseil européen de Barcelone de mars 2002, qui demandait de nouvelles mesures pour améliorer "la maîtrise des connaissances de base" et promouvoir la dimension européenne dans l'enseignement.

Les travaux visent à définir les compétences fondamentales, ainsi que la façon dont elles pourraient, conjointement avec les compétences traditionnelles, être mieux intégrées aux programmes d'enseignement, acquises et entretenues tout au long de la vie. Les compétences de base devraient être réellement accessibles à tous, y compris aux apprenants ayant des besoins spécifiques, aux jeunes ayant quitté l'école et aux apprenants adultes. Il conviendrait notamment d'encourager la validation des compétences de base pour favoriser la poursuite de l'apprentissage et l'employabilité.

Les compétences clés sont les suivantes:

- communication dans la langue maternelle;
- communication dans une ou plusieurs langues étrangères;
- culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies;
- culture numérique;
- apprendre à apprendre;
- compétences sociales et civiques;
- esprit d'initiative et d'entreprise;
- sensibilité et expression culturelles.

La proposition établit par ailleurs la manière dont ce socle de connaissances pourrait être acquis grâce à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.

Un accord avec le Parlement européen pourrait être dégagé en 1^{ère} lecture.